

Matière: 'Houmach - **Rubrique:** Sefer Chemot - **Paracha:** Yitro, Ch. 21 v.1- 14

Thème : Les dix paroles - **Auteur:** Samuel Sarfati

Titre: Des commandements en jeu de miroir



Introduction

L'étude des dix paroles entendues aux pieds du Sinaï est en fait, comme nous l'avons dit dans l'unité précédente, le centre de l'étude de la Tora. Les étudier revient à se plonger dans un texte très dense qu'il faut dérouler de façon complète, ce qui revient à étudier tous les autres commandements.

Cependant, deux thèmes sont incontournables et tracent la route de quiconque s'approche de la Tora pour l'étudier: ces paroles ont une introduction qui se révèle être la loi fondamentale sans laquelle la Tora "s'effondre". Ces paroles sont gravées et ordonnées dans un enchaînement et une présentation logique.

Fixons nous donc, pour cette unité, ces deux fils directeurs afin de pouvoir s'y appuyer dans nos futures études.



Notes de
l'enseignant



Le texte étudié

שמות כ' א-י"ד'

(א) וידבר אלהים את כל הדברים האלה לאמר (ב) אנכי ה' אלהיך אשר הוצאתיך מארץ מצרים מבית עבדים (ג) לא יהיה לך אלהים אחרים על פני (ד) לא תעשה לך פסל וכל תמונה אשר בשמים ממעל ואשר בארץ מתחת ואשר במים מתחת לארץ (ה) לא תשתחוה להם ולא תעבדם כי אנכי ה' אלהיך אל קנא פקד עון אבת על בנים על שלשים ועל רבעים לשנאי (ו) ועשה חסד לאלפים לאהבי ולשמרי מצותי (ז) לא תשא את שם ה' אלהיך לשוא כי לא ינקה ה' את אשר ישא את שמו לשוא (ח) זכור את יום השבת לקדשו (ט) ששת ימים תעבד ועשית כל מלאכתך (י) ויום השביעי שבת לה' אלהיך לא תעשה כל מלאכה אתה ובנך ובתך עבדך ואמתך ובהמתך וגרך אשר בשעריך (יא) כי ששת ימים עשה ה' את השמים ואת הארץ ואת הים ואת כל אשר בם וינח ביום השביעי על כן ברך ה' את יום השבת ויקדשהו (יב) כבד את אביך ואת אמך למען יארכון ימך על האדמה אשר ה' אלהיך נתן לך (יג) לא תרצח לא תנאף לא תגנב לא תענה ברעך עד שקר (יד) לא תחמד בית רעך לא תחמד אשת רעך ועבדו ואמתו ושורו וחמרו וכל אשר לרעך

Exode 20, 1-14

(1) Le Souverain proféra toutes ces paroles et dit: (2) C'est moi Dieu ton Souverain qui t'a sorti d'Égypte, d'une habitation d'esclaves. (3) N'admets jamais d'autre souverain que moi. (4) Ne te fabrique pas d'idole, ni aucune représentation de ce qui est aux cieux d'en-haut, de ce qui est sur la terre d'en-bas, ou de ce qui est dans les eaux sous la terre. (5) Ne te prosterne pas devant elles et ne leur voue pas un culte, car moi Dieu ton Souverain je suis un Suzerain Intransigeant, qui fait payer aux enfants la dette des pères lorsqu'ils suivent les mêmes voies qu'eux, jusqu'à la troisième et la quatrième génération s'ils continuent de me haïr. (6) Tandis que je récompense pendant des milliers de générations ceux qui m'aiment et qui respectent mes commandements. (7) Ne jure pas vainement par le nom de Dieu ton Souverain, car Dieu n'innocentera pas celui qui jure mensongèrement par son nom. (8) Garde à l'esprit le jour du Chabat pour le réserver (9) Travaille six jours durant et accomplis tout ton ouvrage. (10) Mais le septième jour est chomé pour Dieu ton Souverain, n'accomplis alors aucun ouvrage, ni toi ni ton fils ni ta fille ni ton esclave ni ta servante ni ton animal ni l'étranger qui est dans tes murs. (11) Car six jours durant Dieu fit les cieux, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, et il se reposa le septième jour; c'est pourquoi Dieu fut provident envers le jour du Chabat et fit preuve de retenue envers lui. (12) Honore ton père et ta mère afin de prolonger ta vie sur la terre que Dieu ton Souverain t'a donnée.

(13) Ne tue pas,

Ne commets pas l'adultère,

Ne commets pas d'enlèvement,

Ne porte pas un faux témoignage contre ton prochain.

(14) Ne convoite pas la maison de ton prochain, ne convoite pas la femme de ton prochain, ni son esclave ni sa servante ni son taureau ni son âne ni rien de ce qui est sien.



Analyse thématique

La première parole dit: 'אנכי ה' אלהיך וכו'. Ces mots signifient: Moi, qui me nomme Dieu, Je suis ton Souverain et Juge. Les dix paroles ne sont pas de simples recommandations, des conseils moraux ou des vœux pieux, elles sont les commandements d'un Roi qui juge les hommes, les récompense, et les châtie au besoin.

Rachi :

אין אלהים אלא דיין (. . .) לפי שיש פרשיות בתורה שאם
עשאו אדם מקבל שכר ואם לאו אינו מקבל עליהם פורענות,
יכול אף עשרת הדברות כך? תלמוד לומר וידבר אלהים דיין
להפרע .

Rachi

"Le nom *Èloqim* signifie toujours le "Juge" (...) car pour certaines sections de la Tora [qui ne sont pas mentionnées sous ce nom], si l'homme accomplit leurs paroles il reçoit en échange un salaire, et sinon il est quitte de tout châtement. Est-ce aussi le cas pour les dix paroles? L'Enseignement dit: " Le Souverain (*Èloqim*) proféra toutes ces paroles", le Juge qui châtie".

Rachi

Rabbi Chelomo Ben Yits'haq,
Né à Troyes en 1040, mort à Troyes en 1105.

Le plus éminent commentateur de la Tora et du Talmud. Chef et modèle de l'École française (10ème au 14ème siècle). Il suit le plus généralement le sens littéral, mais cite souvent le Midrach.

Comment ces mots, 'אנכי ה' אלהיך וכו' peuvent-ils être reçus ?

Quel sens a pour un être humain la parole "C'est moi Dieu ton Souverain, ton Juge"? On ne peut laisser pareille déclaration inexpiquée.

Il faut au contraire toujours "monter la garde" autour des versets de la Tora, saisir leur sens et veiller à le conserver; la Tora elle-même nous l'ordonne ('ושמרתם את וכו'). Or ce verset-là demande une plus grande attention encore. Car la question affleure nos lèvres dès la lecture:

Pourquoi nous juge-t-il ?

Que signifie le fait qu'il est notre Souverain ?

En quoi sommes-nous requis d'obéir à sa loi ?

A ces questions répond la *Mè'hilta*. Dans son style imagé, elle distingue entre obéir par vertu (par reconnaissance) et être forcé d'agir contre son gré. Elle commence par établir qu'Israël n'a pas reçu la Tora contre son gré.

Le premier passage extrait de la *Mè'hilta* délimite en effet la frontière de la souveraineté exercée par le Créateur sur l'humanité. Puisqu'il a en effet créé l'homme comme une créature raisonnable et libre, c'est en tant que tel qu'il s'adresse à lui. Il ne se conduit pas en despote, il ne lui impose pas son joug et sa loi de force; il veut et recherche au contraire son assentiment.

Tel est le sens de la première des dix paroles 'אנכי ה' אלהיך וכו': elle ne signifie pas "Je m'impose à toi comme roi contre ta volonté", mais au contraire "Je suis celui que tu as

toi-même reconnu pour Souverain en Egypte". Les dix paroles, le don de la Tora ne sont pas l'intrusion brutale de la loi du Créateur dans le monde; ces événements sont en réalité le résultat d'une longue histoire qui les a rendus possible et qui amena progressivement Israël à accepter la souveraineté du Créateur. Le don de la Tora au mont Sinai n'est que l'expression de cet assentiment: Israël, ayant déjà reconnu la souveraineté du Créateur, accepte maintenant de lui obéir.

La *Mè'hilta* est un recueil d'explications et de *drachot* sur le livre *Chèmot*, attribué à l'école de Rabbi Yichmaël, un des principaux maîtres du judaïsme à l'époque de la destruction du deuxième Temple.

אנכי ה' אלהיך: מפני מה לא נאמרו עשרת הדברות בתחלת התורה. משלו משל למה הדבר דומה: לאחד שנכנס במדינה, אמר להם, אמלוך עליכם. אמרו לו, כלום עשית לנו טובה שתמלוך עלינו. מה עשה, בנה להם את החומה, הכניס להם את המים, עשה להם מלחמות. אמר להם, אמלוך עליכם. אמרו לו, הן הן. כך המקום הוציא את ישראל ממצרים, קרע להם את היס, הוריד להם את המן, העלה להם את הבאר, הגיז להם את השלום, עשה להם מלחמת עמלק. אמר להם אמלוך עליכם. אמרו לו, הן הן. . .

לא יהיה לך אלהים אחרים על פני: למה נאמר, לפי שנאמר אנכי ה' אלהיך. משל למלך בשר ודם שנכנס למדינה, אמרו לו עבדיו: גזור עליהם גזרות. אמר להם לאו, כשיקבלו את מלכותי, אגזור עליהם גזרות. שאם מלכותי לא יקבלו, גזרותי לא יקבלו. כך אמר המקום לישראל: אנכי ה' אלהיך — לא יהיה אלהים אחרים. אמר להם: אני הוא, שקבלתם מלכותי עליכם במצרים, אמרו לו, כן. וכשם שקבלתם מלכותי עליכם, קבלו גזרותי.

לא יהיה לך אלהים אחרים: למה נאמר, לפי שנאמר לא תעשה לך פסל וכל תמונה, אין לי אלא שלא יעשה, העשוי כבר, מנין שלא יקיים, תלמוד לומר לא יהיה לך אלהים אחרים.

C'est moi Dieu ton Souverain: Pourquoi les dix paroles n'ont-elles pas été énoncées au début de la Tora¹? On rapporte à ce sujet la parabole suivante: à quoi la chose est-elle comparable? A quelqu'un qui, pénétrant pour la première fois dans une cité, dit aux habitants: Je vais régner sur vous! Les gens lui répondent: Tu ne nous a jamais fait aucun bien pour prétendre régner sur nous². Que fait-il? Il construit des murailles pour la ville et un aqueduc pour y amener l'eau, et il guerroye pour eux. Ensuite il leur déclare: Je vais régner sur vous! D'accord, lui répondent les habitants. De même, Dieu délivra Israël d'Égypte, pour eux il fendit la mer en deux, il fit pleuvoir la manne dans le désert, il fit jaillir une source et il envoya de la volaille, enfin il guerroya contre Amalèq. Alors seulement il dit aux enfants d'Israël: Je régnerai sur vous. Et ils répondirent: d'accord...

¹ Puisque les dix paroles constituent le prototype du don de la Torah, celle-ci aurait dû commencer par raconter d'abord cet épisode; car il est logiquement le premier. C'est pourquoi le Midrach demande pour quelle raison a-t-elle commencé par le récit de la création du monde, des patriarches, de la servitude en Égypte, etc. ?

² Si tu nous avais fait du bien, ta prétention à nous gouverner serait légitime, car nous aurions alors une dette envers toi et tu pourrais exiger la royauté en échange de ce que tu nous a apporté. De plus, si tu avais prouvé ta puissance et ta bonne intention à notre égard, nous saurions alors qu'il est avantageux pour nous de te prendre pour roi.

N'admets jamais d'autre souverain que moi: Pourquoi est-ce dit? Parce qu'il est dit avant: "C'est moi Dieu ton Souverain". Parole d'un roi de chair et de sang qui pénètre pour la première fois dans une cité. Ses ministres lui disent: décrète-lui ta loi. Il leur répond: une fois que les habitants auront accepté ma souveraineté je leur décréterai ma loi. Car s'ils n'acceptent pas ma souveraineté ils n'accepteront pas non plus mes décrets³. De même Dieu dit à Israël: "C'est moi Dieu ton Souverain" — "N'admets jamais d'autre souverain que moi". En d'autres termes il leur déclara: Je suis celui dont vous avez accepté la souveraineté en Égypte. C'est vrai, lui répondirent-ils. De même que vous avez accepté ma souveraineté, acceptez mes décrets.

N'admets jamais d'autre souverain que moi: Pourquoi est-ce dit? Parce qu'il est ajouté après: "ne te fabrique pas d'idole ni aucune représentation". Selon ces derniers mots il est seulement interdit d'en fabriquer, comment savoir qu'il est aussi interdit de conserver auprès de soi une idole? L'Enseignement dit: "N'admets jamais d'autre souverain que moi", n'en aie pas [du tout].



Pistes de réflexions et débats

- 1- Question(s): le peuple d'Israël était-il un peuple d'esclaves ou d'hommes libres?
- 2- Question(s): quel est le fondement de la souveraineté du Créateur sur les hommes? Est-il leur maître parce qu'il les a créés? Pourquoi ce bien-là, celui de l'existence, n'est-il pas compté ici?
- 3- Question(s): pourquoi celui qui peut tout n'agit-il pas en despote? Pourquoi celui qui sait tout n'impose-t-il pas sa loi aux hommes sans leur demander leur avis?
- 4- Question(s): une fois que le Souverain leur a accordé tant de faveurs, le peuple est-il libre de ne pas le reconnaître pour Roi? Une fois qu'il l'a reconnu pour Roi, peut-il se soustraire à sa loi?
- 5- Question(s): quelle est la nature de ce genre d'obligation? Existe-t-elle aussi entre les hommes?
- 6- Question(s): est-il grave d'enfreindre une obligation du genre de celle qui unit ici les enfants d'Israël et leur Souverain?

³ Tous les commandements de la Torah supposent que l'on reconnaisse d'abord la souveraineté de Celui qui les dicte. Car si nous ne nous engageons pas d'abord à lui obéir, il ne pourrait rien nous imposer. Et sa Torah resterait lettre morte ; ou bien, il lui faudrait composer avec nous et adapter sa loi à notre bon vouloir. Or, c'est sa Torah qu'il veut nous donner, c'est sa loi qu'il veut nous ordonner ; il doit donc d'abord se faire reconnaître comme notre seul légitime souverain. Et cette reconnaissance est donc le fondement de tous les commandements de la Torah.

La loi fondamentale

Quelle est la première et la plus fondamentale des lois formulées lors du don de la *Tora*?

Celle-ci: **לא יהיה לך אלהים אחרים**

Hormis Moi, tu n'as pas d'autre Souverain et Juge.

Il y a deux façons d'entendre cette phrase: la simple interdiction d'accepter le joug et la loi d'un autre roi, ou bien la négation de l'existence d'une autre souveraineté que celle du Créateur.

Dans le premier cas, c'est seulement ma conduite qui est visée, et même si dans la réalité il existe d'autres rois, d'autres formes de puissance et de souveraineté, je n'ai pas le droit de me plier volontairement à leur joug. Ces rois ne sont pas les miens, je ne leur dois pas le respect ni la crainte et le fait de me soucier d'eux, de leurs lois, ou de leurs désirs, constituerait vis-à-vis de mon Souverain une trahison. Dans ce cas, le juif qui servirait une idole, ou même qui la considérerait dans son cœur comme son maître, ou encore le juif qui prendrait pour souverain un autre que le Créateur et obéirait à une autre loi que celle de la *Tora*, celui-ci serait un traître et un ingrat.

Dans le second cas, le verset ne me met pas seulement en garde contre une éventuelle trahison. Il suppose que ces rois, ces puissances et ces souverainetés ne sont que l'œuvre de mon imagination, et qu'ils n'existent pas.

Dans ce cas, le commandement de la *Tora* n'est pas seulement "pratique", il ne concerne pas seulement ma conduite. Il m'impose aussi une "pensée". Il m'ordonne de considérer la puissance que les idolâtres invoquent à propos des idoles, des astres, des sortilèges, des pratiques magiques, des rites d'envoûtement....comme une illusion et un mensonge.

Il m'interdit d'y "croire" et de leur donner réalité. Or je ne puis dire à la fois que cela existe mais que je n'y crois pas. C'est donc que cela n'existe pas.

La souveraineté de la *Tora* n'est pas une souveraineté parmi les autres, car elle gouverne aussi notre sens de la réalité. Elle déclare que la puissance magique n'existe pas, que les idoles et les fétiches ne sont que des leurres, qu'il est interdit d'y croire parce qu'il est faux d'y croire. Dans ce cas, le juif qui servirait une idole, ou même qui la considérerait dans son cœur comme son maître, n'est pas seulement un traître ou un ingrat, c'est aussi un homme qui a perdu le sens de la réalité, il se trompe et délire.

Telle est justement la lecture de la *Mè'hilta*. Elle affirme que les idoles n'existent pas, que leur pouvoir magique n'est qu'illusion et qu'il n'y a rien à craindre d'elles. En d'autres termes, les mots **לא יהיה לך אלהים אחרים** signifient: il n'existe aucun autre pouvoir dans le monde que celui du Créateur. Et tu ne dois craindre nul autre que lui.

Cette loi suppose que le Souverain du monde est unique et que toute puissance naturelle ne relève que de Lui-seul. Il en découle que ce commandement n'est pas une loi "morale" qui nous prescrirait ce qui est bien ou mal de faire, de croire ou de dire. Il s'agit d'une loi "rationnelle" qui distingue ce qui est réel de ce qui ne l'est pas, et qui nous prescrit de ne pas les confondre. Ce commandement n'est donc pas un jugement de valeur, qui dénigre et repousse les religions idolâtres; c'est un jugement rationnel qui leur refuse toute réalité. Or, on n'affirme pas l'existence ou la non-existence d'une chose par simple décret ou encore parce que la chose nous déplaît et qu'on n'en veut pas. L'existence d'une chose ne dépend pas de notre désir, elle s'impose à nous par sa présence ou par son absence.

Un tel jugement est donc le fait de la Raison, car l'existence ou la non-existence d'une chose n'a rien à voir avec la morale: elle se démontre, se prouve ou se réfute. Ainsi, si

les idoles ne sont pas, ce commandement de la *Tora* se trouve vérifié. Mais si elles existent et détiennent un pouvoir, alors ce commandement se trouve invalidé, et est faux.

En affirmant que les idoles n'existent pas, la *Tora* remet donc la pertinence de cette loi aux mains de la raison, et c'est pourquoi le débat sur ce terrain est engagé avec la philosophie dans la *Mè'hilta*.

מכילתא דרבי ישמעאל, פרשת יתרו, פרשה ו'

אלהים אחרים: וכי אלוהות הן, והלא כבר נאמר ונתון את אלהיהם באש כי לא אלהים המה כי אם מעשה ידי אדם עץ ואבן (ישעיה לז' יט). ומה תלמוד לומר אלהים אחרים, אלא שאחרים קוראים אותם אלוהות. דבר אחר **אלהים אחרים**, שהם מאחרים את הטובה מלבא לעולם. דבר אחר **אלהים אחרים**, שהן עושים את עובדיהם אחרים. דבר אחר **אלהים אחרים**, שהם אחרים לעובדיהם, וכן הוא אומר הן יצעק אליו ולא יענה מצרתו לא ושיענו (שם מז' ז).

שאל פלוסופוס אחד את רבן גמליאל: כתיב בתורתכם, **כי אנכי ה' אלהיך אל קנא**, וכי יש כח בעבודה זרה להקנאות בה. גבור מתקנא בגבור, חכם מתקנא בחכם, עשיר מתקנא בעשיר, אלא יש כח בעבודה זרה להתקנאות בה. אמר לו: אלו אדם קורא לכלבו בשם אביו, וכשהוא נודר, נודר בחיי כלב זה. במי אביו מתקנא, בבן או בכלב. אמר לו: יש למקצה צורך. אמר לו: מה ראית. אמר לו: הרי שנפלה דליקה במדינה פלונית והוצל בית העבודה זרה שלה, לא שעמדה לעצמה. אמר לו: אמשול לך משל, למה הדבר דומה, למלך בשר ודם שיוצא למלחמה, עם מי נלחם, עם החיים או עם המתים. אמר לו: עם החיים. אמר לו: הואיל ואין למקצה צורך, מפני מה אינו מבטלה. אמר לו: וכי לדבר אחד אתם עובדים, הרי אתם עובדים לחמה ללבנה ולכוכבים ולמזלות ולהרים ולגבעות ולאפיקים וגיאיות, ואפילו לאדם. יאבד עולמו מפני השוטים.

Autres souverains: Eh quoi. Les idoles seraient-elles souveraines en quelque chose. Ne dit-on pas: "Il jeta leurs souverains au feu, car ils ne sont souverains en rien, et ne sont que l'œuvre de mains humaines"⁴, bois et pierre" (*Yèchaya* 37,19). Pourquoi l'Enseignement les nomme-t-il "autres souverains"? Parce que "les étrangers (*ah'èrim*)" les qualifient de "souverains". Autre explication: ils sont nommés "autres (*ah'èrim*) souverains" parce qu'ils retardent (*mèah'arim*) la venue du bien dans le monde. Autre explication: ils sont nommés "autres souverains" parce qu'ils rendent leur adeptes "étrangers (*ah'èrim*)"⁵. Autre explication: ils sont nommés "autres souverains" parce qu'ils sont "étrangers (*ah'èrim*)" à leurs adeptes; et il est dit ainsi: "Il l'implore mais celui-ci ne répond pas, ni ne le délivre de son tourment" (*ibid.* 46, 7)...

⁴ Les hommes ne s'aperçoivent pas qu'ils sont esclaves des idoles qu'ils ont eux-mêmes fabriquées.

⁵ Il y a dans le mot **אחר** la même connotation d'étrangeté que dans le mot "autre" en français. Ce qui est "autre" est curieux, bizarre. Mais au lieu de provoquer la peur et le rejet, cette étrangeté des idoles attire les hommes et les fascine. Ainsi s'expliquent tous les jeux de mots du Midrach.

Un philosophe demanda à Rabban Gamliel: il est écrit dans votre Tora "moi Dieu, ton Souverain je suis un Suzerain Intransigeant (*qana*)"; eh quoi, y a-t-il dans l'idolâtrie une vraie puissance pour qu'il soit besoin de la jalouser (*lèhitqanot*). Le guerrier jalouse un autre guerrier, le sage jalouse un autre sage, le riche jalouse un autre riche. C'est donc qu'une vraie puissance est à l'œuvre dans l'idolâtrie s'il doit se montrer intransigeant envers elle. Il lui répondit: si un homme donnait à son chien le nom de son père, de sorte que lorsqu'il jure il jure par la vie de ce chien, envers qui son père se montre-t-il intransigeant, envers le fils ou envers le chien? Le philosophe lui dit: pourtant, certaines idoles ont une utilité démontrée. De quoi parles-tu, lui demanda-t-il? Il lui dit: N'est-il pas déjà arrivé qu'un incendie se propage dans une cité et épargne miraculeusement le temple de l'idole, alors qu'il n'est pas situé à l'écart mais au beau milieu de la ville? Il lui répondit: je te propose une parabole: à quoi la chose est-elle comparable? A un roi de chair et de sang qui part en campagne, contre qui se bat-il, contre les vivants ou contre les morts? Contre les vivants, répondit l'autre. Et il ajouta: dans ce cas, puisqu'au moins une partie des idoles n'a pas d'utilité, pourquoi le Créateur ne les efface-t-il pas du monde? Il lui répondit: Eh quoi, n'êtes-vous les adeptes que d'un seul culte? Vous adorez le Soleil, la Lune, les étoiles, les constellations, les montagnes, les vallées, les rivières, les collines, et même l'homme. Devrait-il détruire son monde à cause des imbéciles.



Pistes de réflexions et débats

Le philosophe pose trois questions. Celles-ci sous-entendent que les idoles ont un pouvoir réel (magique) et exercent une véritable autorité sur le monde et sur les hommes. 1) Pourquoi le Créateur tient-il rigueur aux hommes de leurs pratiques idolâtres alors que les idoles ne sont rien? Car il n'y a pas lieu de "s'énerver pour rien". 2) Serait-ce parce qu'il leur en veut, parce qu'elles font concurrence à son pouvoir? N'est-il pas établi et prouvé que les idoles accomplissent des miracles et des guérisons, ce qui montrerait bien leur pouvoir réel? 3) Puisque les idoles ne sont rien, et que tous ces objets de culte ne servent qu'à égarer les hommes, pourquoi les avoir créés? Pourquoi le Créateur ne les élimine-t-il pas puisqu'elles n'apportent que du mal? Serait-ce parce qu'elles ne sont pas si impuissantes que cela, et parce que leur existence ne dépend en fait pas de sa volonté?

Repérez les emplois du mot **אלהים** dans la Tora.

- Question(s): que signifie ce terme appliqué au Créateur? Et que signifie-t-il lorsqu'il est appliqué aux idoles? Il y a dans le mot **אחר** la même connotation d'étrangeté que dans le mot "autre" en français.
- Question(s): qu'est-ce qui est étrange chez les "autres"?
- Question(s): L'expression **מעשה ידי אדם** est-elle positive ou négative dans le verset? Comment se fait-il que les hommes ne s'aperçoivent pas qu'ils adorent un morceau d'arbre ou de pierre?
- Question(s): pourquoi les hommes craignent-ils la

magie et la sorcellerie? Servez-vous des explications des mots **אלהים אחרים** pour répondre à ces questions; en particulier réfléchissez à la peur qu'inspire l'étrange dans toutes ses connotations l'étrangeté, l'étranger, etc.

- Question(s): puisque le culte des idoles est interdit par la Tora, où veut en venir le philosophe par sa question? Qu'est-ce que cela change dans la Tora que la puissance des idoles soit réelle ou non?
- Question(s): sur quoi se fondent toutes les réponses de Rabban Gamliël?
- Question(s): est-il juste de qualifier l'idolâtrie de comportement fondamentalement irrationnel? Comment expliquer qu'un philosophe soit idolâtre?

LES DIX PAROLES EN REGARD

Les dix paroles ont été gravées sur des tables. Une logique d'écriture et de disposition les anime. Logique verticale, la plus connue et la plus accessible, où l'on comprend bien que les lois entre l'homme et le Créateur débouchent sur les lois de la société des hommes en s'articulant sur le respect des parents.

Mais ces deux tables portaient-elles chacune les dix paroles et étaient-elles toutes deux identiques, ou bien chaque table ne portait-elle que cinq d'entre elles et l'ensemble seul portait les dix ?

La conséquence de la seconde opinion suppose que les commandements sont situés volontairement en regard les uns des autres, et, pour ainsi dire, ils s'interpellent l'un l'autre. Car la disposition des paroles sur les tables a été prévue par Celui qui les livra. La disposition met en lumière l'existence de relations entre les commandements, elle montre leur imbrication. Les commandements s'impliquent entre eux, une pensée les traverse et les unit. Une logique horizontale apparaît .

מכילתא דרבי ישמעאל, פרשת יתרו, פרשה ה', ח'

כיצד נתנו עשרת הדברות: חמישה על לוח זה וחמישה על לוח זה.

כתיב אנכי ה' אלהיך וכנגדו לא תרצח, מגיד הכתוב שכל מי ששופך דם, מעלה עליו הכתוב כאילו ממעט בדמות המלך. משל למלך בשר ודם שנכנס למדינה והעמיד לו איקוונות ועשה לו צלמים וטבעו לו מטבעות, לאחר זמן כפו לו איקוונותיו שברו לו צלמיו ובטלו לו מטבעותיו, ומיעטו בדמותו של מלך. כך כל מי שהוא שופך דמים, מעלה עליו הכתוב כאילו ממעט בדמות המלך, שנאמר שפך דם האדם באדם דמו ישפך כי בצלם אלהים עשה את האדם (בראשית ט' ו).

כתיב לא יהיה לך וכתוב כנגדו לא תנאף, מגיד הכתוב שכל מי שעובד עבודה זרה מעלה עליו הכתוב כאילו מנאף אחר המקום, שנאמר האשה המנאפת תחת אשה תקח את זרים (יחזקאל טז' לב) וכתוב ויאמר ה' אלי עוד לך אהב אשת אהובת רעך ומנאפת,

כאהבת ה' את בני ישראל והם פנים אל אלהים אחרים (הושע ג'
א).

כתיב לא תשא את שם ה' אלהיך לשוא וכנגדו כתיב לא תגנוב,
מגיד הכתוב שכל מי שהוא גונב, לסוף בא לידי שבועת שוא,
שנאמר הגנוב רצוח ונאוף והשבע לשקר (ירמיה ז' ט) וכתיב אלה
וכחש ורצוח וגנוב ונאוף (הושע ד' ב).

כתיב זכור את יום השבת לקדשו וכנגדו כתיב לא תענה, מגיד
הכתוב שכל מי שמחלל את השבת מעיד לפני מי שאמר והיה
העולם, שלא ברא עולמו לששה ימים ולא נח בשביעי. וכל מי
שמשמר את השבת מעיד לפני מי שאמר והיה העולם, שברא
עולמו לששה ימים ונח בשביעי, שנאמר ואתם עדי נאום ה' ואני
אל (ישעיה מג' יב).

כתיב כבד את אביך ואת אמך וכנגדו כתיב לא תחמוד, מגיד
הכתוב שכל מי שהוא חומד סוף מוליד בן שהוא מקלל את אביו
ואת אמו ומכבד למי שאינו אביו.

לכך נתנו עשרת הדברות חמישה על לוח זה וחמישה על לוח זה,
דברי רבי חנינא בן גלמיה. וחכמים אומרים עשרה על לוח זה
ועשרה על לוח זה, שנאמר את הדברים האלה דבר ה' אל כל
קהלכם (. . .) ויכתבם על שני לוחות אבנים (דברים ה' יט),
ואומר שני שדיך כשני עפרים תאומי צביה (שיר השירים ד' ה).

Comment furent données les dix paroles: cinq sur une table et cinq sur l'autre.

Il est écrit **C'est moi Dieu ton Souverain** et juste en face **Ne tue pas**. L'Écriture indique que quiconque verse le sang humain est considéré comme s'il avait amoindri l'image du Roi. C'est comme si un roi de chair et de sang pénétrait dans une cité, et dressait des portraits, sculptait des statues et imprimait des pièces de monnaie, le tout à son effigie. Quelques temps après, les gens retournent ses portraits, brisent ses statues et périment ses pièces de monnaie, ils amoindrissent ainsi l'image du roi. De même, quiconque verse le sang humain, l'Écriture le considère comme s'il avait amoindri l'image du Roi, puisqu'il est dit: "Qui verse le sang humain par l'humanité son sang sera versé, car il a fait l'humanité selon l'empreinte du Souverain" (*Bèrèchit* 9, 6).

Il est écrit **N'admets jamais d'autre souverain** et juste en face **Ne commets pas l'adultère**. L'Écriture indique que quiconque pratique l'idolâtrie est considéré comme s'il avait commis un adultère vis-à-vis de Dieu, car il est dit: "La femme adultère, remplace son mari par des étrangers" (*Yèh'èzquèl* 16, 32), et il est écrit: "Dieu me dit encore: Va aimer une femme, aimée de ton prochain et pourtant adultère, tel l'amour que Dieu porte aux enfants d'Israël, alors qu'eux se tournent vers des souverains étrangers" (*Hochèa* 3, 1).

Il est écrit **Ne jure pas vainement par le nom de Dieu** et en juste en face **Ne commets pas d'enlèvement**. L'Écriture indique que quiconque commet un enlèvement finira par se parjurer, car il est dit: "Commettre enlèvement, meurtre, adultère, parjure" (*Yirmya* 7, 9) et il est écrit: " Jurer et se dédire, assassiner, commettre enlèvement et adultère" (*Hochèa* 4, 2). Il est écrit **Garde à l'esprit le jour du chabat pour le réserver** et juste en face **ne porte pas un faux témoignage**. L'Écriture indique que quiconque ne respecte pas le chabat, c'est comme s'il témoignait devant Celui qui fit le monde par

sa parole, qu'il n'a pas créé le monde en six jours et ne s'est pas reposé le septième jour. Tandis que quiconque veille à respecter le Chabat témoigne devant Celui qui fit le monde par sa parole, qu'il a créé le monde en six jours et s'est reposé le septième jour, comme il est dit: "Vous êtes mes témoins et je suis Souverain" (*Yèchaya* 43, 12).

Il est écrit **Honore ton père et ta mère** et juste en face **Ne convoite pas**. L'Écriture indique que quiconque convoite ce qui est à autrui finira par engendrer un fils qui insulte père et mère, et qui honore qui n'est pas son père.

Voilà pourquoi les dix paroles ont été données cinq sur une table et cinq sur l'autre, selon les propos de Rabbi H'anina bèn Gamlièl. Mais les autres Sages disent qu'elles furent données dix sur une table et dix sur l'autre, car il est dit: "Ces paroles Dieu les a dites à toute votre assemblée sur la montagne, du sein du feu, du nuage et de l'obscurité" (*Dèvarim* 5, 19) et il est dit allusivement à ce propos: "Tes deux seins sont comme deux faons, *jumeaux* d'une biche" (*Chir Hachirim* 4, 5).



Pistes de réflexions et débats

Noter que parfois un commandement de la première table enseigne quelque chose au sujet d'un commandement de la seconde (**לא תרצח** sur la première table explique **לא תנכר**). Parfois c'est, au contraire, le commandement qui est sur la seconde qui renseigne sur la première. Les déductions ne sont pas toujours rigoureuses, car le Midrach propose un enseignement moral, pas une hala'ha.

- Question(s): que signifie, selon vous, l'expression **בצלם אלהים עשה את האדם**? Et qu'est-ce qui, précisément, est diminué dans le monde par le meurtre?
- Question(s): quel rapport entre l'idolâtrie et l'adultère. Réfléchissez à ce que signifie dans les deux cas une "tromperie".
- Question(s): A propos de **לא תענה**: l'homme a-t-il le pouvoir de témoigner faux contre son Créateur? Analysez cette étrange situation.
- Question(s): Pouvez-vous justifier l'assertion: **כל מי שהוא חומד סוף מוליד בן שהוא מקלל את אביו וואת אמו וכו'**.
- Question(s): pouvez-vous justifier à chaque fois l'ordre suivi: pourquoi le premier renseigne-t-il sur le deuxième, et inversement? Ou bien cet ordre est-il arbitraire?
- Question(s): La position des autres Sages qui voyaient les deux tables identiques vous satisfait-elle? Expliquez le rapport entre les versets qu'ils apportent pour preuve.